

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

Le Président



ALLOCUTION

de Son Excellence

Dr IKILILOU DHOININE

Président de l'Union des Comores

à l'occasion de la 69eme Session de

L'Assemblée Générale des Nations Unies

New York, le 26 septembre 2014

- **Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,**

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

- **Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**

- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, exprimer aux autorités américaines, nos vifs remerciements pour l'accueil chaleureux qu'elles nous réservent toujours, lors de ce grand rendez-vous annuel, ici à New York.

Ensuite, mes sincères félicitations s'adressent à l'endroit de la présidence, à laquelle je formule nos vœux de réussite, pour un excellent déroulement des travaux de la Soixante-neuvième session ordinaire de notre Assemblée Générale.

Au nom de ma délégation et au mien propre, je renouvelle, enfin, toute ma gratitude à Son Excellence Monsieur Ban KI-MOON, Secrétaire General de l'ONU, pour son engagement au service de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Notre présente session, la Soixante-neuvième du genre, se tient à un moment crucial de l'histoire de notre Organisation, creuset du multilatéralisme et de la diplomatie mondiale qui, au fil du temps, s'est imposée, plus que jamais, comme un instrument précieux et incontournable, pour la paix et la sécurité dans le monde.

Elle se tient à la veille du soixante-dixième anniversaire de notre Organisation, que nous célébrerons dans un an, dans cette belle ville de New York, haut lieu du dialogue et de la concertation permanente, pour des relations internationales plus apaisées, qui placent l'Homme et son environnement au centre de ses préoccupations.

Un moment où, la sagesse aidant, à l'aune de son âge avancé, 69 ans déjà, notre Organisation doit être revigorée, revitalisée et plus engagée, dans un monde sans cesse soumis à des défis et des

menaces qui, chaque jour qui passe, prennent de nouvelles formes, le plus souvent imprévisibles, les unes que les autres.

Monsieur le Président,

La présente session nous offre également une opportunité majeure, pour une évaluation générale des performances de notre organisation et la maîtrise du processus qui ferait de 2015, l'année de la réforme, à l'occasion de notre soixante-dixième anniversaire.

Naturellement, à travers une telle démarche, il conviendrait de prendre davantage en compte, d'une part, les nouvelles problématiques, telles que celles liées à l'extrême fragilité des Petits Etats Insulaires en Développement, conformément aux recommandations de la récente conférence tenue à Samoa.

D'autre part, il s'agirait de veiller à une meilleure représentation des pays en développement, et notamment ceux du continent africain qui, aujourd'hui, renferment à la fois, des zones de croissance économique appréciable, mais aussi, de grande pauvreté et de conflits parfois sanglants, qui retardent leur développement et le bien-être de leurs peuples.

Parallèlement, la réforme tant souhaitée de notre Organisation ne peut qu'intégrer la nécessité pour le Conseil de Sécurité, d'assumer la coordination de la lutte contre le terrorisme, nouveau fléau planétaire.

En tout état de cause, en tant que pays engagé et impliqué, dans La Force en Attente de l'Afrique de l'Est, l'Union des Comores mesure pleinement les responsabilités du Conseil de Sécurité de notre Organisation, pour impulser, orienter et superviser la prévention et le règlement des conflits en Centrafrique, au Nigeria, au Mali, comme en Libye, en Syrie, en Irak, en Ukraine et dans tous les pays en crise.

Ce sont autant de foyers de tensions qui mettent à mal la paix dans diverses régions du monde, devenues des terres fertiles, pour l'éclosion du terrorisme international.

C'est dans un tel contexte et notamment après les dernières sanglantes attaques armées contre le peuple frère palestinien, à Gaza, que je réitère la nécessité impérieuse d'une solution équitable et urgente de la question de la Palestine qui a, malheureusement et pratiquement, le même âge que notre organisation.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Pour préserver et consolider la paix, dans un monde en pleines mutations, l'accent doit être mis sans cesse, sur la prévention des conflits, tout en soutenant inlassablement les efforts de résolution des crises qui surgissent.

La Communauté des Nations que nous sommes, a le devoir de s'autosaisir des sujets qui, s'ils ne sont pas résolus équitablement, feront perdre à notre Organisation, sa crédibilité.

C'est le cas de mon pays, admis comme membre de l'ONU, en vertu de la résolution 33 85 du 12 novembre 1975, réaffirmant la nécessité de respecter l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores, composé de quatre îles, mais dont, le processus de décolonisation, reste encore à parachever.

A ce sujet, dans notre allocution lors de la soixante-huitième session de notre Assemblée Générale, nous vous avons exposé notre nouvelle démarche dans la recherche d'une solution juste avec la France, une solution conforme aux principes qui régissent notre organisation.

Conformément à mon engagement exprimé du haut de cette tribune, devant vous, auguste assemblée, je voudrais porter à votre connaissance que, le Haut Conseil Paritaire prévu dans la déclaration de Paris a été institué. Cet organe de suivi a lancé ses premiers travaux en novembre 2013 et s'apprête à se réunir à nouveau, à la fin de cette année.

Dans cette deuxième rencontre, le Haut Conseil Paritaire aura à traiter, entre autres questions, celle relative à la circulation des personnes entre les quatre îles de l'archipel, en vue de mettre un terme aux drames qui endeuillent, quotidiennement, les familles comoriennes.

Des drames qui, le plus souvent, passent inaperçus auprès de l'opinion publique internationale, mais qui heurtent profondément, la conscience collective de mon peuple.

Des drames qui heurtent également ce grand pays qu'est la France, dans ses valeurs humanistes que nous avons en partage.

En effet, au delà du contentieux territorial entre les deux pays, il est d'une extrême urgence, de mettre un terme à cette tragédie humaine, dans le cadre de ce dialogue apaisé et engagé entre les deux parties et qui doit bénéficier du concours de notre organisation.

C'est pourquoi, sur ce sujet et dans l'esprit de la Déclaration de Paris, ouvrant la voie à la construction d'une relation rénovée tournée vers l'avenir, j'ai récemment sollicité l'appui de la Commission de l'Océan Indien, lors du Quatrième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de cette organisation sous régionale, dont la France et les Comores sont membres.

A cette occasion, le gouvernement comorien a privilégié l'esprit de concorde pour préserver les liens entre les peuples, tout en réaffirmant la nécessité du respect des principes du droit international, dans le règlement de ce contentieux, qui dure depuis une quarantaine d'années.

Monsieur le Président,

Cette Soixante-neuvième session de notre organisation se propose de définir un programme de développement pour l'après-2015 avec pour objectifs principaux, l'élimination de la pauvreté et de la faim, ainsi que la promotion d'une croissance économique durable et inclusive dans le monde.

Ainsi, les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont constitué, de manière incontestable, un pacte mondial de solidarité, pour le progrès socio-économique de nos pays.

A l'instar de nombreux pays, notamment les Petits Etats Insulaires en Développement, l'Union des Comores a franchi un pas important dans la réalisation de ces Objectifs, notamment le renforcement de la participation des femmes à la vie politique et économique du pays, la santé maternelle, la réduction du paludisme et de la mortalité infantile, la lutte contre le VIH SIDA et l'égalité dans la scolarisation des enfants.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire s'agissant notamment de la sécurité alimentaire, de l'accès aux soins pour tous, ou encore de la dégradation de l'environnement.

De même, l'énergie, l'accès à l'eau potable pour une bonne partie de la population et l'agriculture durable, restent toujours des sujets de préoccupation.

C'est pourquoi, au moment où mon pays négocie son adhésion à l'OMC, nous ne pouvons que préconiser, dès lors, l'intégration des OMD non réalisés dans les nouveaux Objectifs du Développement Durable, et appeler, à un renforcement des partenariats stratégiques pour le développement, à la mise en place d'un régime commercial international équitable, à la promotion d'investissements directs nationaux et étrangers et, enfin, à plus de mobilisation et d'engagement, dans la lutte contre les changements climatiques.

Aussi, est-il urgent de mettre en œuvre rapidement les recommandations des différents Sommets, organisés sur le climat et notamment la récente Conférence de Samoa et le Sommet qui vient de se tenir le 23 septembre courant, ici à New York.

Monsieur le Président,

Ces dernières années, de nombreux indices, notamment le taux de croissance économique de divers pays du continent, portent à croire qu'il y a lieu d'espérer pour un avenir meilleur, pour le développement de l'Afrique.

Toutefois, l'Afrique doit relever les défis liés à la résolution des conflits et aux multiples menaces contre la paix et la sécurité.

Autant de défis auxquels, aucun pays au monde ne pourrait faire face, à lui seul, sans la coopération et la solidarité internationales.

C'est le cas du virus Ebola qui sévit dans certains pays d'Afrique de l'Ouest mais dont l'ampleur et la rapidité de propagation sont alarmantes et constituent une menace mondiale.

Nous saluons, ainsi, les mesures prises, ces derniers jours, par de nombreux pays, pour aider à contenir et à éradiquer cette épidémie.

Excellence Monsieur le Président,

C'est dans cette conviction de l'impérative solidarité internationale, pour répondre aux besoins sans cesse grandissants de nos peuples, que je fonde mes espoirs, de voir notre organisation réussir, au mieux, sa mutation, après quelques 70 ans d'existence.

En effet, c'est en se hissant à la hauteur des multiples enjeux en cours et en assumant pleinement les exigences d'un monde de plus en plus interdépendant et complexe, que nous parviendrons ensemble, à dégager les voies de l'espérance, pour les générations futures.

**Vive la solidarité internationale,
Je vous remercie.**